



LE TRAIT D'UNION

CHANGIS SUR MARNE

LES TRAVAUX DU BARRAGE

ISSN : 2497-9821



JOURNAL D'INFORMATION
N° 24 - MARS 2017

<http://www.changis-sur-marne.fr>

LE MOT DU MAIRE

Les traditionnels vœux de la municipalité se sont déroulés le samedi 7 janvier au foyer rural.

Ce fut l'occasion de la première réelle offensive de l'hiver : un verglas sournois s'était installé sur nos routes en quelques minutes, décourageant des administrés craintifs de se déplacer. Pour d'autres, plus intrépides, ce fut l'occasion d'une rencontre avec notre Député et le Président de la Communauté de Communes du Pays Fertois. Au total nous étions une centaine à assister à l'exercice de style rituel consistant à prévoir l'avenir des 12 prochains mois, sans nous appesantir avec ferveur sur le passé.

Franck RIESTER évoqua la mise en place d'un regroupement en cours des hôpitaux de Jossigny, Meaux, Coulommiers et Lagny en vue de créer le plus grand Centre Hospitalier Universitaire d'Île de France. Espérons que la présence de ces soins de qualité incitera à sa fréquentation, tout en suscitant, parmi les futurs médecins formés, le goût de faire carrière dans nos campagnes en voie de désertification médicale.

De son côté, Ugo PEZETTA, sans langue de bois et avec beaucoup de conviction, nous a annoncé que les aménagements des futurs parcs de stationnement autour de la gare SNCF allaient être pris en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de l'opération "10 000 places" fortement subventionnée par la Région Île-de-France selon la volonté de sa Présidente. Il s'agit là d'une mesure d'équité, réclamée sans relâche depuis plusieurs années ; elle devrait remplacer le stationnement sauvage dont souffrent les riverains, par un stationnement payant, mais de faible coût (on parle de 20€ par mois) à l'usage de voyageurs souvent étrangers au village.

2017 devrait nous permettre de réaliser l'aménagement de la place de la Mairie.

Suivra ensuite le chantier de restructuration de notre école maternelle et de construction, avec Saint Jean les deux jumeaux, d'une salle de restauration scolaire.

Ces travaux vont constituer une gêne pendant quelques mois, pour des investissements dont la durée se mesurera en dizaines d'années, ce qui nous incitera, je l'espère, à la tolérance et la compréhension.

On a coutume de dire que l'École constitue l'âme de nos villages. Votre Conseil Municipal a estimé que le nôtre n'échappait pas à cette règle devant le déferlement des dérèglementations à l'œuvre dans notre pays. C'est pourquoi il a choisi cette démarche ambitieuse, qui certes privilégie les investissements en cours au détriment d'autres choix tout aussi légitimes mais moins porteurs d'avenir.

Jean-Paul Susini



E.M.J Peinture



- Peinture & Papiers Peints
- Décoration
- Revêtements sols & murs
- Ravalement

14 rue de la Ducharme

77660 Changis sur Marne

SIRET 501 622 807 00011

Tél. : 01 60 25 61 15

Fax : 09 70 61 10 21

Port : 06.68.55.12.66

emj-peinture@orange.fr

Ent. LAMOTTE Frédéric

PEINTURE DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
VITRERIE RAVALEMENT

3, rue d'Ussy
77660 Changis-sur-Marne

Tél : 01 64 35 98 14
Fax : 09 70 62 87 04
Port : 06 85 94 39 24
E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr



Siret 324 398 542 00020

Laurent Le Gall

06 80 16 01 95
lolo.legall@gmail.com

Votre Paysagiste Diplômé d'état
13 Rue de la Mairie
77 660 Changis sur Marne



Taille, Tonte, Clôture, Elagage, Création, Entretien ...

Imprimerie du Faubourg

Entreprises
Commerçants
Artisans
Associations
Collectivités
Particuliers

Pour tous vos travaux commerciaux et publicitaires

28, rue du Faubourg
77260 LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Tél. : 01 60 22 01 74 - Fax : 01 60 22 97 50

E-mail : imprim.faubourg@wanadoo.fr - Site Web : www.imprimerie-ferte-sous-jouarre.com



SOMMAIRE

Page 2 :	Le mot du Maire
Page 3 :	Dates à retenir - Etat-Civil
Page 4 :	Santé - Orthodontie
Page 6 :	Budget, les dotations
Page 8 :	Barrage de Saint Jean - travaux
Page 9 :	Ça s'est passé à Changis
Page 12 :	La Frontale
Page 15 :	Associations
Page 19 :	Culture : Magic Loïc
Page 20 :	Une association changissoise
Page 22 :	Covoiturage Projets 2017 Où en est l'école ?
Page 23 :	Et la place ? Tombola - Cartes d'identité

DATES À RETENIR

Samedi 11 mars	: Loto de Changis
Samedi 1er avril	: Vacances scolaires de printemps
Dimanche 16 avril	: Chasse aux œufs de Pâques
Dimanche 23 avril	: 1er tour de la Présidentielle
Dimanche 7 mai	: 2ème tour de la Présidentielle
Lundi 8 mai	: Cérémonie au monument aux morts
Dimanche 21 mai	: Brocante de Changis
Lundi 22 mai	: Tournoi de Roland Garros
Dimanche 11 juin	: 1er tour des Législatives
Samedi 17 juin	: Course de caisses à savon - St Jean
Dimanche 18 juin	: 2ème tour des Législatives
Vendredi 23 juin	: Feu de la Saint Jean
Samedi 1er juillet	: Départ du Tour de France
Samedi 8 juillet	: Vacances scolaires d'été
Dimanche 23 juillet	: Arrivée du Tour de France
Lundi 4 septembre	: Rentrée scolaire

L'OURS Dans un journal, l'ours est l'encart légal qui permet d'identifier la publication.

LE TRAIT D'UNION

Journal d'information gratuit
Publié par la Commune de Changis sur Marne
Place du Dr Cruchaudeau 77660 Changis sur Marne
Imprimé par l'Imprimerie du Faubourg
28 rue du Faubourg 77260 La Ferté sous Jouarre
Directeur de la Publication : Jean-Paul Susini
Responsable éditorial : Grégory Lambert
Rédacteur en Chef : Philippe Mollard
Dépôt légal : 1er novembre 2016
ISSN : 2497-9821
Mars 2017



Naissance insolite à Changis

Dans la nuit du 3 au 4 février, une chamignote a donné naissance à une petite fille impatiente de connaître notre village et qui a choisi de venir au monde dans la voiture de ses parents, sur la route d'Ussy.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et tous nos vœux à la petite Téa.

Etat-Civil

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

Aux parents de **Thibault HERVÉ**, né le 19 Décembre 2016
Aux parents de **Ilan LABAEYE**, né le 14 Janvier 2017
Aux parents de **Téa NICOLAS**, née le 3 février 2017, sur la route d'Ussy
Aux parents de **Mila TRAORE**, née le 7 Février 2017

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs félicitations :

À Monsieur **Daniel MANCEAU** et Madame **Corinne SERRE**, mariés le 4 février 2017

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal renouvellent leurs condoléances :

À la famille de Madame **Geneviève ROY**, veuve **BOULOGNE**, décédée le 14 Octobre 2016
À la famille de Madame **Joëlle THIERRY**, épouse **MERLIN**, décédée le 13 Décembre 2016
À la famille de Madame **Eufémia JIMENEZ**, veuve **ESQUER**, décédée le 31 janvier 2017
À la famille de Madame **Geneviève VADROT**, veuve **COUSIN**, décédée le 3 février 2017

Changis pense



MAIRIE : Place du Docteur Cruchaudeau 77660 CHANGIS sur MARNE

HORAIRES DE RÉCEPTION :

LUNDI de 14h à 18h30 - JEUDI de 16h45 à 18h30

MERCREDI et SAMEDI de 9h à 12h

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

tél : 01 64 35 90 74 - fax : 01 64 35 71 26 - e-mail : mairie.changis@wanadoo.fr

<http://www.changis-sur-marne.fr>



A QUEL ÂGE COMMENCER L'ORTHODONTIE POUR VOTRE ENFANT ?

Tout le monde sait ce que c'est que l'orthodontie. Quand on interroge les gens, la réponse la plus fréquente est "Ah oui, les petits machins métalliques sur les dents des enfants, pour avoir un beau sourire !". Oui, il s'agit d'un traitement orthodontique par appareil fixe collé. Mais l'orthodontie c'est plus que ça. Le but est, certes, esthétique, mais surtout fonctionnel. Des dents saines et bien alignées se gardent toute une vie. Pour cela, il faut avoir ou rétablir une bonne "occlusion", c'est-à-dire des rapports bien précis entre les dents, les os et les tissus mous du haut et du bas.



Appareil fixe collé

Alors l'orthodontie pour qui et pourquoi ? En fait, il n'y a pas d'âge pour entreprendre un traitement :

Chez l'enfant

Orthodontie pédiatrique de l'enfant en denture de lait de 3 ans à 6 ans ou de l'enfant en denture mixte de 7 ans à 11 ans.

Orthodontie de prévention pour rétablir tôt un équilibre physiologique des fonctions.

Chez l'adolescent

De 12 à 17 ans la denture permanente s'établit avec l'apparition des deuxièmes molaires permanentes, dites "dents de 12 ans".

C'est la phase pubertaire, avec des modifications staturales, hormonales et psychologiques. Les traitements d'orthodontie tiendront compte de tous ces facteurs.

L'adolescence est la période de la fin de croissance squelettique. C'est une opportunité pour intervenir avant cette fin de croissance.

Chez l'adulte

Un bel alignement dentaire fonctionnel c'est une bonne image de santé et de présentation du sourire. C'est un sourire plus lumineux et une image de jeunesse.

MAIS : La densité de l'os de soutien dentaire est moindre, le temps de renouvellement cellulaire est plus important. Il peut y avoir des déchaussements, une usure dentaire, des pertes de dents. Des soins dentaires conservateurs doivent avoir lieu avant l'orthodontie. Un compromis est souvent nécessaire quant aux résultats : ça ne sera pas parfait, mais ce sera quand même mieux...

Revenons à la question : quand commencer ?

Plus de 90% des malocclusions (malpositions) dentaires ont une origine fonctionnelle. C'est à dire que le jeune enfant présente de mauvaises habitudes fonctionnelles buccales, qu'on appelle "parafonctions". Les éléments impliqués sont essentiellement la langue, les lèvres et les joues.



Succion du pouce = béance

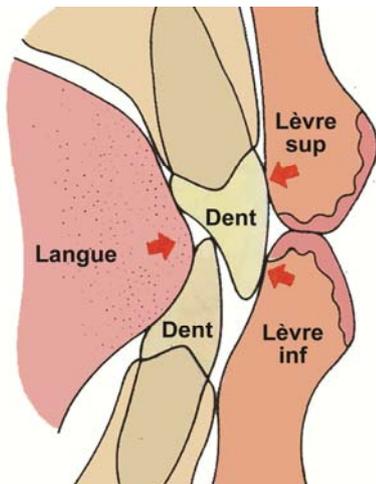
dentaires, même si certaines sucettes se disent "orthodontiques".

On constate parfois une respiration buccale. L'être humain est fait pour respirer par le nez. La langue est alors placée contre le palais (faites le test) et exerce des forces centrifuges qui développent harmonieusement l'arcade dentaire maxillaire antérieurement et latéralement. Ces forces sont équilibrées par celles exercées par les lèvres et les joues. Si l'enfant respire par la bouche, la langue repose sur le plancher buccal (faites le test) et développe l'arcade mandibulaire et non pas maxillaire. Cela donnera des troubles de croissance et des malpositions dentaires et osseuses, comme une face étroite, un encombrement dentaire, etc.

La plus connue est la succion du pouce qui peut créer une béance antérieure : les dents des deux arcades ne se touchent plus, ou bien une version des dents maxillaires (du haut) vers l'avant et des dents mandibulaires (du bas) vers l'arrière.

Ne croyez pas vous en tirer avec une "sucette", c'est la même chose : on interpose quelque chose entre les deux arcades





Des forces équilibrées

prend un appui plus ferme contre les dents et le palais. Si l'appui contre les lèvres persiste c'est la déglutition atypique : la langue s'interpose entre les dents d'où une "béance". De plus, pour ne pas laisser la langue sortir de la bouche, les lèvres se crispent et font basculer les dents antérieures en arrière, ce qui crée un encombrement dentaire.

Ces parafunctions vont induire des malocclusions, c'est à dire des déformations et des malpositions des dents et des maxillaires. En les traitant le plus tôt possible, on évitera ou on limitera ces malocclusions et surtout on traitera la cause des problèmes. Si vous faites un beau traitement d'orthodontie et arrivez à un beau sourire, mais que votre enfant continue à respirer par la bouche, il y aura récurrence et le traitement n'aura servi à rien. Dommage...



Appareil fonctionnel souple

Il faut se souvenir que - il y a longtemps - certains dentistes conseillaient d'attendre l'âge de 12 ans, lorsque toutes les dents définitives seraient présentes sur les arcades. L'ennui est que les malocclusions seront déjà fermement installées. Le traitement traditionnel par appareil fixe collé sera donc plus difficile et plus long. Et on n'aura pas traité la cause. Il y aura donc récurrence. Trois ans de traitement pour rien...

Il faut donc aller consulter un spécialiste en orthodontie dès le plus jeune âge. Trois ans, par exemple. Le praticien pourra alors détecter les mauvaises habitudes et établir une chronologie et un plan de traitement pour les corriger. Ne pas le faire peut constituer une perte d'opportunité pour l'avenir de l'enfant et compromettre sa santé et son bien-être à l'âge adulte.

Philippe Mollard

Plus d'infos : <http://orthodontie-integrative.org>
<http://www.orthodontie-et-vous.fr>

Le respirateur buccal ronfle souvent la nuit et il peut faire des apnées du sommeil (pauses respiratoires). L'enfant a un sommeil de mauvaise qualité, il est fatigué, a des difficultés d'attention à l'école et des troubles du comportement. La respiration buccale vient souvent d'une obstruction nasale.

Il faut citer aussi la déglutition atypique - ou infantile : le bébé n'a pas de dents et prend une alimentation liquide. Pour déglutir il appuie sa langue contre les lèvres. Puis avec l'alimentation solide et l'éruption des dents, la langue



**Respiration buccale
Face étroite**



**Déglutition atypique :
crispation des lèvres**

Il va falloir détecter ces mauvaises habitudes et rééduquer la langue, les lèvres, les joues, la respiration et la déglutition. Cela se fait en portant un appareil fonctionnel amovible, en plastique souple, une à deux heures la journée (en jouant ou en faisant ses devoirs, par exemple), et toute la nuit en dormant. On y ajoute quelques exercices fonctionnels pour corriger la respiration, la déglutition et la posture corporelle. Ce n'est pas contraignant et peut être rendu ludique. Il y a même une appli pour smartphone qui permet de suivre ses progrès.

Mais... il faut intervenir très précocement. Plus le traitement sera entrepris tôt, moins les parafunctions pourront développer des malocclusions. Un éventuel traitement orthodontique ultérieur par appareil fixe collé sera donc, soit supprimé, soit plus simple et plus court.

Pour répondre à la question de l'âge de début de traitement,

Budget

BUDGET MUNICIPAL ET DOTATIONS

Il est parfois nécessaire de rappeler des "lapalissades".

C'est un exercice utile quand on traite de la chose publique dont on sait qu'elle s'apprécie différemment pour chacun d'entre nous.

Alors commençons par affirmer haut et fort que sans argent, même quand on est une collectivité de la République, on ne peut rien faire.

Tous les besoins, tous les services, toutes les activités qui sont désirables ne sont pas pour autant réalisables. Ce qui est, ça aussi une "lapalissade".

Admettons une bonne fois pour toutes que certaines collectivités "peuvent" plus que d'autres. Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais ne soyons pas envieux.

Objectivement, passons en revue nos dépenses.

En premier lieu celles à mettre au débit de l'État pour lequel nous avons des "frais de représentation" qui augmentent d'année en année. Au premier rang de ces charges celles qui consistent à permettre à chaque enfant de la commune de fréquenter l'École de la République afin d'y acquérir des connaissances et une bonne conduite.

Puis celles qui permettent d'accompagner nos vies et... nos éternités dans la cité : circulation, entretien de l'espace public, éclairage, cimetière, etc.

Viennent ensuite les frais de gestion à consentir pour que "l'intendance suive" : payer les fonctionnaires municipaux pour qu'ils "fonctionnent".

Pour faire tout cela, chaque commune reçoit une dotation de l'État (Dotation Globale de Fonctionnement - DGF) ; le tableau ci-dessous montre son évolution sur les 6 dernières années, sachant que ces chiffres sont pondérés par le nombre d'habitants :

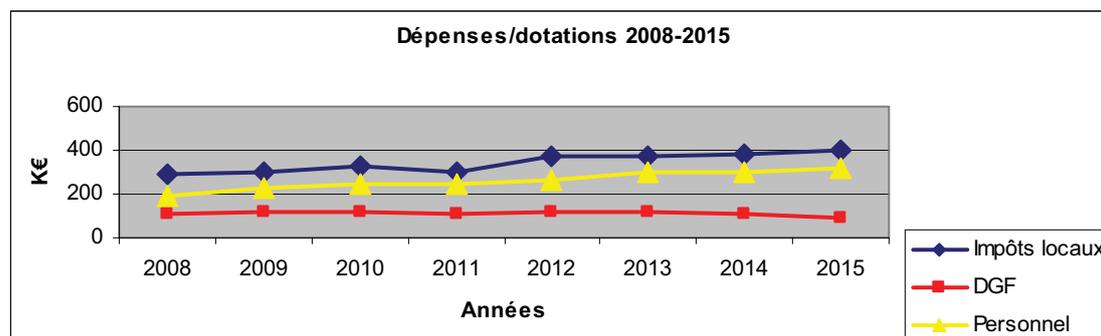
Année	Impôts locaux en k€	DGF en k€	Frais de Personnel en k€
2008	294	109	193
2009	299	117	227
2010	329	117	247
2011	296	108	243
2012	377	119	260
2013	374	118	301
2014	381	105	303
2015	403	93	321

S'ajoutent ensuite différentes dotations qui prennent en compte notamment la superficie de la commune, la longueur des chemins communaux, pour ne citer que les moins exotiques.

Viennent enfin les ressources que le Conseil Municipal juge nécessaires afin de compléter celles de l'État : les impôts locaux. A cet égard, il n'a la main que sur les "centimes additionnels" (vieux expression qui fleure bon le rond de cuir) de la Commune mais non sur ceux qui alimenteront les budgets de collectivités plus généralistes : Communauté de Communes, Conseil Départemental, Conseil Régional. A noter également que les bases qui serviront à prélever ces centimes (centime au sens de pourcentage) sur nos richesses individuelles (Taxe Foncière), sur nos droits d'usage (Taxe d'Habitation), et nos droits à "polluer" (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM) évoluent en fonction de réévaluations décidées par l'État (TF) ou par la Communauté de Communes (TEOM).

La lecture de ce court article suscitera sans doute chez chaque administré beaucoup de réflexion ! Espérons qu'il se sentira mieux informé sur le fameux "nerf de la guerre".

Jean-Paul Susini



07 81 01 78 30

irri77mea@irrijardin.fr

irriJardin

MEAUX PISCINE · SPA · ARROSAGE

SJA **SAINT JEAN AUTOMOBILES**
Saint Jean Automobiles **MECANIQUE ET CARROSSERIE**
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

RN 3 - 77660 SAINT JEAN LES DEUX JUMEAUX
 ☎ **01 64 35 90 01**
 www.saint-jean-automobiles.fr





Tendance Clotilde
 06.81.38.25.17

Coiffeuse a domicile



Patrick Ancel
 06 09 11 61 23
 Plomberie - électricité

Siren : 482 009 032 31 RUE MARCEL NEYRAT
 TVA intra : 93 482 009 032 77660 CHANGIS SUR MARNE



Mail : ancel.abchauffeau@gmail.com

A.C.P.M.C. - BOSSET
 MÉTALLERIE
 3, ruelle de l'Église
 77660 CHANGIS-SUR-MARNE



Téléphone : 01.64.35.92.83
 Télécopie : 01.64.35.92.86
 E-mail : sambosset-acpmc@orange.fr

SUELY
SAVEURS
food & drinks

Vendredi
 17h30 à 20h30
 Place de la Gare
 CHANGIS

Spécialités
 Afro
 Portugaises

Prestations sur commande

06 11 01 15 85

Olivier Decarsin
 Agent général d'Assurances **SwissLife**

22, rue Poterne Brunehaut, BP 43
 77260 LA FERTÉ SOUS JOUARRE
 Tél. 01 60 22 12 09 - Fax. 01 60 22 12 35 97
 olivier.decarsin.ag@swisslife.fr

Horaires d'ouverture
 Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
 et le samedi de 9h00 à 12h00

Vie, Retraite, Santé, Prévoyance • Auto, Habitation •
 Produits Financiers • Particuliers et Professionnels

N° ORIAS : 07007813

Tel : 01.64.35.75.75

Le Beau Rivage

Terrasse bord de marne

beaurivage77@wanadoo.fr | 72 rue pasteur
 www.le-beaurivage.com | 77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux



Barrage

TRAVAUX DU BARRAGE DE SAINT JEAN

Du 12 septembre au 9 octobre 2016, vous avez pu constater que le niveau de la Marne avait fortement baissé. Ce n'était pas une fuite ou un accident, mais ce qu'on appelle un "chômage", c'est à dire un abaissement volontaire et provisoire du niveau des eaux pour réaliser des travaux. Voies Navigables de France effectuait des travaux d'entretien et de rénovation de quatre barrages et écluses situés entre Lesches et Cumières, dont le barrage de Saint Jean les Deux-Jumeaux qui, tout comme le pont, est un Trait d'Union entre nos deux communes. Pour limiter la perturbation de la faune et la flore et ne pas déstabiliser les berges naturelles, VNF veille à effectuer ces opérations de vidange et de remplissage de

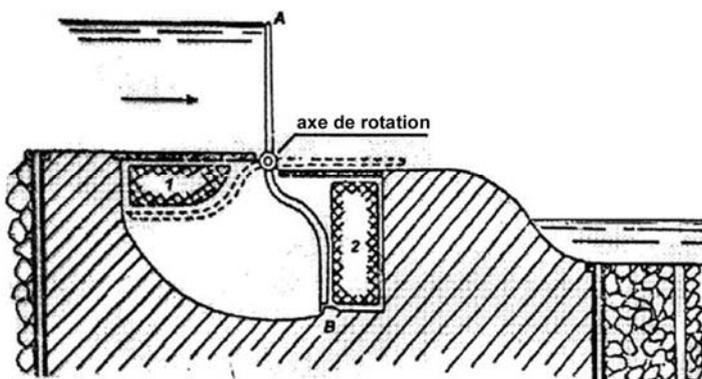


manière progressive sur plusieurs jours.



Ces travaux visent à entretenir des ouvrages de navigation (barrages et écluses), nécessaires à la circulation des bateaux de commerce ou de plaisance, mais aussi à tous les autres usages de la rivière, notamment l'alimentation en eau des populations, des industries ou de l'agriculture, les loisirs nautiques, la pêche et le maintien de la biodiversité. Sur la Marne, de Charenton à Condé-sur-Marne, près de 2 millions de tonnes de marchandises circulent chaque année par voie fluviale, principalement sur la Marne aval, soit l'équivalent de 80 000 camions. De plus, 1 000 à 1 600 bateaux de plaisance empruntent annuellement cet itinéraire.

Le principe du déversoir Desfontaines



La chaîne d'ouvrages de Mont-Saint-Père à Iles-les-Meldeuses (dont le barrage de Saint Jean les Deux-Jumeaux) est composée de 7 barrages conçus sur la base d'un cahier des charges unique établi en 1863 et assemblant un déversoir Desfontaines et un pertuis à aiguilles.

Le barrage de Saint Jean les Deux-Jumeaux, large de 74.50m, a été construit au XIXème siècle, vers 1857. C'est un ouvrage composé de 3 parties : une écluse, un déversoir à hausses "Desfontaines" de 49.50m (dont la technique est d'origine) et d'un pertuis à clapets de 25m (qui a remplacé un pertuis à aiguilles). Sur le déversoir Desfontaines, le relevage des hausses formant le barrage se réalise par différence de pression hydraulique entre une cham-

bre amont et une chambre aval alimentées par un vannage. L'énergie de manœuvre sur ce type d'ouvrage est donc intégralement fournie par la rivière.

L'intervention du chômage de 2016/2017 porte sur la rénovation des 33 hausses Desfontaines qui composent le déversoir, dont la dernière rénovation date de 1985. La fourniture du matériel représente un coût de l'ordre de 50 000€ et les interventions sur l'ouvrage sont intégralement réalisées par les agents des VNF.

Le même genre d'opération, destiné à terminer les travaux, sera effectué à peu près aux mêmes dates en 2017.



Les ouvriers travaillent sur les hausses Desfontaines

Philippe Mollard





Le barrage de Saint Jean à son niveau normal et pendant le chômage

Ca s'est passé à Changis

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre 2016 a réuni les municipalités de Changis et Saint Jean aux monuments aux morts respectifs, afin d'honorer la mémoire de nos morts pour la Patrie durant la Grande Guerre, mais aussi ceux qui sont tombés dans tous les autres conflits.

Merci à tous les participants, anciens combattants, enseignants et enfants des écoles pour leur présence.

Jean-Pierre Rogala

Crédit photos : Michel Bruel



Ca s'est passé à Changis

MARCHÉ DE L'AVENT

La magie a encore opéré !

Pour sa troisième édition, le Marché de l'Avent qui s'est tenu le vendredi 16 décembre au cœur de notre village, s'est révélé à la hauteur de ses ambitions et a rencontré un véritable succès. Organisé par l'Association Changis Animations et soutenu par de nombreux bénévoles, cet événement festif et désormais devenu incontournable dans la vie changissoise, a proposé aux visiteurs qui n'étaient pas moins de 500, de les plonger dans une ambiance chaleureuse, empreinte de la féerie de Noël.



Chauds les marrons et le vin !

Souhaitant réunir toutes les générations autour de cette tradition, les organisateurs ont déjà pensé aux plus jeunes : dans le chalet qui leur était dédié, les enfants ont pu confectionner des cartes dont les couleurs et les paillettes ont ensuite paré le grand sapin trônant au milieu de la place. Ils ont pu également entretenir un petit lien privilégié avec le Père Noël qui s'était déplacé jusque chez nous pour recueillir les commandes de dernière minute glissées au creux de son oreille. Une photo de chacun de ces enfants a immortalisé ce moment magique.

Une fois entrés dans le périmètre intimiste de ce marché de l'Avent, les visiteurs ont pu être charmés par l'odeur inimitable et traditionnelle du vin chaud ou des marrons grillés. De nombreuses possibilités de restauration sur

place promettaient de passer un agréable moment,

comme les tartines savoyardes, les petits plats afro-portugais de Suely, la tartiflette faite sur place ou les fameuses gaufres liégeoises.

De même, la philosophie de cet événement a reposé sur la sélection d'exposants proposant des **produits gastronomiques et artisanaux locaux** à des prix tout-à-fait raisonnables car négociés en amont. Fidèle à sa renommée, le marché de l'Avent a donc fourni également l'opportunité de faire ses



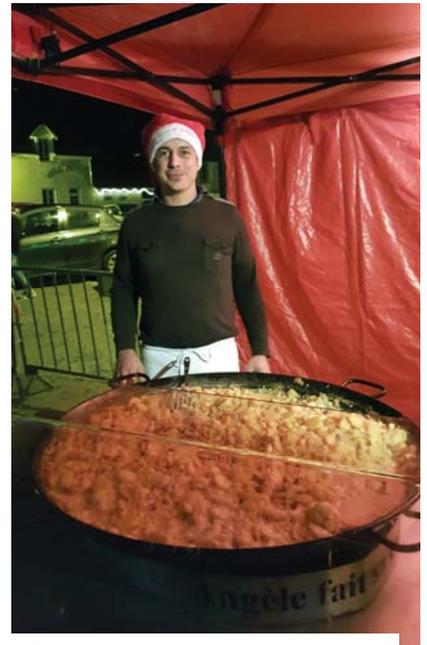
emplettes pour les préparatifs de Noël. Les produits du terroir se sont trouvés représentés avec le champagne "Sourdet-Diot", le foie gras "les canardises", le miel "Daguet", les chocolats "Jeff de Bruges" ou les produits de Molien. Quant aux stands plus commerciaux et artisanaux, ils ont offert des idées originales pour les cadeaux au pied du sapin, comme les cosmétiques au lait d'ânesse, les articles d' "Au bout des doigts", les réalisations artisanales de l'Association Germinale, les compositions florales Xéna Créations, les bijoux fantaisie de Fabienne, les tours de cou de Sâacy, le lapidaire Francis Bourjot ou le potier de Pierre-Levée ayant fait la démonstration de son art devant le regard émerveillé des petits et des grands.

A la nuit tombée, vers 20 h 30, la soirée pouvait se poursuivre par le Concert de Noël donné en l'Eglise bordant la place. La période des festivités de Noël était bel et bien lancée...

Nathalie Clément



Cette année "IL" était venu avec Madame Noël (c'est elle qui fait les paquets).



Ça, c'est de la tartiflette !



CONCERT DE NOËL

Sans tomber dans le prosélytisme, mais pour faire perdurer la tradition française et changissoise, c'est Changis Animations qui a organisé cette année le concert de Noël. Le concert fut une véritable réussite. Je vous en laisse juge en lisant l'article du correspondant local du journal "La Marne".

Grégory Lambert

Chants de Noël et Gospel ont fait le plein !

Ce Vendredi 16 décembre, à 20h30, les personnes qui avaient pris la peine, de réserver leur place étaient bien assises dans l'église, tandis que l'on se pressait encore à l'entrée pour l'évènement quitte à rester debout.



Dès le début du Spectacle, l'église était à sa capacité maximale d'accueil. L'évènement : un concert de Gospel **Gratuit** avec quatre groupes et des airs à partager en tapant dans ses mains et en chantant.

En première partie, les enfants de l'école des Tilteuls, *orchestrés par Grégory leur professeur de musique, intervenant dans le cadre des TAP*, ont fait le show, reprenant "vive le vent" ou encore l'immuable "Petit papa Noël". Puis les groupes Pléiade, la chorale de Mitry-Mory, Grateful et enfin Lueur d'Espoir ont enchaîné les morceaux.

"C'est génial ! Alors là, on n'est plus à Changis mais à Harlem", sourit un amateur de musique, se souvenant de messes animées à New-York.

Des spectateurs ravis

A l'invitation des chefs de chœur, l'assistance pouvait chanter et taper dans les mains. De ce côté-là, il y avait encore du travail à faire ! Toutefois c'était plutôt l'admiration qui gardait les bouches fermées. "Nous venons de Meaux et c'est un super spectacle pour un petit comité. Les voix sont extraordinaires... Une prestation de haute qualité !", ont ajouté à la sortie, Nathalie et Guy-Robert.

François Majdanski
Pour "La Marne"



Un grand bravo et un grand merci!! En fait la vie devrait être aussi belle qu'une Fontale...Merci ... et puis encore Merci tiens.

Eric

La Fr



Le Samedi 14 Janvier, a eu lieu la première course à pieds nocturne de Changis et Saint-Jean. Pour cette première édition, les avis sont unanimes: il s'agit d'une course organisée par des bénévoles et 300 coureurs ont eu le courage d'affronter la boue, dans le Pays Fertois, a reçu le soutien de 19 partenaires financiers. La presse et sur les réseaux sociaux, je vous laisse en juger par vous-même. Encore un grand merci et bravo à tous, le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Une bonne course, ambiance assurée!!

Gérard

Fier d'avoir participé à la preum's ! Bravo pour une première Réussie

Jojo

Très bonne course, bravo à tous les participants et bénévoles. Cette course était organisée de manière impeccable.

Un grand bravo à tous pour cette super course, super organisation, bénévoles au top!! Bravo et merci!!!

Agnès

Merci, encore pour cette superbe ambiance, super parcours...Bravo!!!

De la boue en veux-tu en voilà, des supers moments de partage sans se focaliser sur le chrono, du fun et du plaisir avant tout, pour une première je dis BRAVO!

Carla

Bravo à l'orga, une super course avec des bénévoles super-dévoués!!! C'était génial!

Emmanuel



Frontale #1

Bravo! Pour l'organisation et l'ambiance
Ugo

ure (Trail) nocturne organisée conjointement par
ne incroyable réussite collective. Pas moins de 65
e froid, la nuit. Soulignons que ce Trail, le premier
ers ou logistiques ainsi qu'un véritable éloge dans
les commentaires et sourires-réunis dans ce pèle-
r l'année prochaine!

Grégory LAMBERT

Merci pour ce bon mo-
ment!!! C'était super
Alexandra

s bonne ambiance pour cette première, merci
bénévoles très sympa et encourageants par
météo glaciale! Si je retrouve celui qui a
le la boue sur tout le parcours...!

Jerry

Bravo! Course super sympa, une super idée,
merci pour tout!

Dominique

Merci pour cette organisation, avons passé un
très bon moment!!

Fabienne et Jérôme

uperbe course,
sprit, super

Ludovic

Super Trail! Courir dans la gadoue! c'était
géniaaaaal! Merci à tous de pouvoir nous faire
vivre un aussi bon moment, ravie

Caro



Ca s'est passé à Changis

LE 17^{ÈME} FESTIVAL DES BELLES HISTOIRES (FBH) EN PAYS FERTOIS

Vendredi 7 octobre 2016, le Festival des Belles Histoires a élu résidence dans notre Foyer Rural pour la 17^{ème} fois consécutive. Comme depuis ses débuts, ce festival permet à la Municipalité de proposer un événement culturel professionnel au sein même de notre village en étant cofinancé par le département, la "com-com" du Pays Fertois et la commune, orchestré par le centre social de la CCPF et programmé par le théâtre de la Mascara de Nogent l'Artaud permettant d'obtenir un tarif très abordable pour les familles.

Il est 20h30, les spectateurs venus en nombre record sont 94 à trépigner d'impatience que le spectacle commence. De la culture, oui, mais sans son caractère ennuyeux : cette année encore il s'agit d'une pièce atypique traitant métaphoriquement d'anticonformisme, en faisant le parallèle entre un enfant qui naît aujourd'hui avec son chemin tout tracé et délimité par des barrières pour l'empêcher de sortir des rails (on a toujours fait comme ça ! alors contente-toi d'obéir !) ne laissant que très peu de place à sa créativité et aux nouveautés, et une boule de pâte qui prend vie, avec les mêmes ingrédients que les autres, mais qui ne rentre pas dans le moule et ne veut pas devenir un petit pain comme les autres.



Lénaïc Eberlin nous transporte dans son monde, faisant rire aux éclats les enfants présents en nombre au premier rang. Entre ses mains expertes de chef, les ustensiles jouent de la musique. Il tripatouille les ingrédients comme nous aimerions pouvoir le faire sans s'inquiéter du ménage qui suivra. Éclaboussures, brouillard de farine, jeté de sucre, broyage d'amandes au marteau : il est bel et bien en train de pâtisser sous nos yeux avec les ingrédients du conte "pieds d'or", et nous raconte l'histoire d'un

apprenti qui grignote les savoirs de son maître "miette après miette".

A l'issue de ce merveilleux spectacle, la Municipalité a offert le verre de l'amitié, donnant le privilège aux spectateurs d'échanger avec l'artiste en toute simplicité et convivialité.

Pour conclure, je vous laisse méditer sur une citation de René Char : *"Ce qui vient au Monde pour ne rien troubler, ne rien changer, ne rien faire avancer, ne mérite ni égards ni patience"*.

Au vu de ce succès, nous pouvons nous dire : *à l'année prochaine.*

Grégory Lambert

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Ce samedi 14 janvier à midi, malgré le froid glacial, les concurrents au concours des maisons illuminées organisé par la Municipalité se pressaient dans la salle du conseil municipal pour recevoir leurs prix.

Pas moins de 31 participants ont joué le jeu et rivalisé d'ingéniosité et de bon goût pour illuminer leur demeure et, du coup, le village.

Après le petit mot du Maire et celui de Marcel Ferrier, organisateurs du concours, les prix d'encouragement furent remis aux concurrents. Puis vint le trio de tête avec pour "guirlande de bronze" Mr et Mme Carrier, suivis de la "guirlande d'argent" par Mr et Mme Held-Bonamy et enfin la "guirlande d'or" obtenue par Mr et Mme Thomas Les trois premiers ont reçu de la part de la Municipalité des bons d'achat chez "Mr Bricolage".

Nous avons jugé aussi Mr et Mme Houvert et Mr et Mme Neuschwander, avec leur assentiment, "Hors concours", puisque depuis des années ce sont eux qui raflaient les deux premières places du podium !

Je ne manquerai pas de mentionner aussi Mr Duchemin qui, de l'avis de tous, a donné à beaucoup le goût à cette manifestation. Puis, un pot organisé par la Municipalité vint clore cette réunion haute en couleurs.

Marcel Ferrier



ASSOCIATION L'ARLEQUIN : RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Les organisateurs de l'association L'Arlequin, qui préparaient depuis près de 6 mois le réveillon de la St Sylvestre, étaient à la fois fébriles et confiants juste avant l'ouverture des portes du foyer rural (prêté gentiment par la Municipalité), afin que les convives soient guidés jusqu'à leurs tables respectives.

Sur les notes de musique du DJ Olivier, et après la soupe champenoise pour l'apéritif, il y eut le mot du Président de l'Association pour une rétrospective de l'année écoulée et les prévisions de l'année 2017.

Puis ce fut le repas concocté par le traiteur du "Clos St Nicolas " Et servi par le personnel du "Gué à Tresme".



Le DJ fit chanter chaque table en "karaoké" : ambiance assurée ! Puis les musiques diverses diffusées par l'animateur de la soirée firent danser les convives jusqu'au bout de la nuit en toute confiance puisque, à l'extérieur, il y avait un maître chien prévu par l'organisation pour la sécurité de tous.

Le décompte des secondes à minuit fut un moment de joie unique et tout le monde s'embrassa en se souhaitant les meilleurs vœux et tout le bonheur du monde, tout cela sous le gui accroché pour l'occasion au plafond de la salle des fêtes.

Tous les convives chantèrent et dansèrent jusque tard dans la nuit. L'association L'Arlequin avait

bien fait les choses et les participants furent heureux de déguster une soupe à l'oignon préparée avec amour par Georges pour le plus grand plaisir de tous.

Puis, au regret général, la musique se tut et chacun rentra chez soi, heureux et comblé par cette soirée qui, de l'avis unanime, fut une réussite.

Remerciements : l'organisation L'Arlequin remercie la Municipalité pour le prêt de la salle. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont données à fond sans jamais baisser les bras, pour que ce réveillon soit à la hauteur de nos espérances.

Marcel Ferrier

Café de la Gare
BAR - TABAC - PRESSE
du Lundi au Vendredi
de 6h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
le Samedi
de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00
Changis sur Marne

BOUTIQUE
Must Informatique
ST JEAN LES DEUX
JUMEAUX
26 Rue pasteur - D603
01 64 35 75 85 -
must@must.fr
Depuis 1994

PARTICULIERS ET ENTREPRISES
VENTES TOUT MATERIEL INFORMATIQUE REPARATION TOUTE MARQUE
PIECES DETACHEES - PERIPHERIQUES - CONSOMMABLES LOGICIELS
SERVEURS HP - RESEAUX - AUDIT



THÉÂTRE À CHANGIS

Traditionnellement, la troupe théâtrale de Changis sur Scène donne ses représentations sur plusieurs week-ends de novembre. Cette année les répétitions étaient bien parties pour nous présenter "Toc toc", mais un acteur l'ayant "lâché" trop tard pour pouvoir être remplacé, Georges Le Roy a dû, à regret, annuler les représentations prévues. Trois week-ends se sont donc trouvés vacants et l'association "Changis Animations" a voulu essayer d'en meubler au moins un en invitant une troupe de Vincennes (troupe amie) "Les comédiens du château" à se produire chez nous. Contacts pris, les 19 et 20 novembre furent retenus pour la présentation de la pièce qu'ils répétaient à ce moment : "L'arbre à l'envers". Il fallut les convaincre, bien qu'ils aient gardé un excellent souvenir de leur passage à Changis quelques années auparavant pour la présentation de "Coquin de Sort" : une difficulté les arrêtaient, celle du transport des décors ; difficulté balayée par la gentillesse de Georges Le Roy qui a mis les siens à leur disposition. C'est donc avec sa collaboration bienveillante que le spectacle a pu avoir lieu avec succès, largement annoncé par nos journaux locaux.

"L'arbre à l'envers" est une pièce policière amusante et musicale : celle de la recherche du meurtrier, lointain parent d'un riche brésilien empoisonné.

Françoise Susini

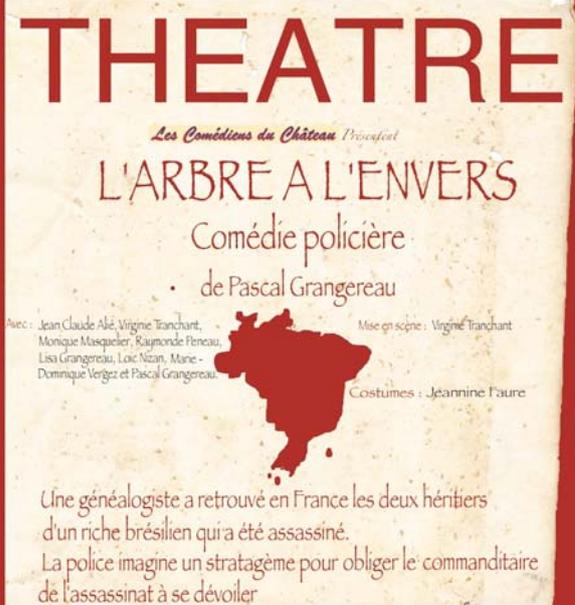
CHANGIS SUR SCÈNE

Comme vous avez pu le constater nous ne nous sommes pas produits en novembre 2016, au grand regret de notre cher public. Monsieur le Maire également déçu, fit appel à la troupe des comédiens du Château de Vincennes, troupe qui a déjà joué à Changis en 2011.

Pour leur compte, je me suis chargé des décors, du mobilier, des accessoires et ai réglé les éclairages. En un mot, je fus le régisseur, rôle qui m'a bien plu. Inutile de vous dire, qu'il ne faut pas rester les deux pieds dans le même sabot. Mais cela ne m'a pas surpris car c'est ce que je fais avec ma troupe.

Pour 2017, nous allons repartir du bon pied.

Georges Le Roy



THEATRE
Les Comédiens du Château Présentent
L'ARBRE A L'ENVERS
Comédie policière
de Pascal Grangereau

Avec : Jean-Claude Allé, Virginie Tranchant, Monique Masquelier, Raymonde Peneau, Lisa Grangereau, Loïc Nizan, Marie-Dominique Vergez et Pascal Grangereau
Mise en scène : Virginie Tranchant
Costumes : Jeannine Faure

Une généalogiste a retrouvé en France les deux héritiers d'un riche brésilien qui a été assassiné. La police imagine un stratagème pour obliger le commanditaire de l'assassinat à se dévoiler.

19 & 20 novembre 2016
à Changis sur Marne
<http://www.lescomediensduchateau.fr>

Théâtre du Plateau
Logo of the association



SAINT JEAN TENNIS DE TABLE

Nous continuons la saison avec nos 6 équipes en championnats !

En cette phase 2 :

Trois de nos équipes se maintiennent en division 1 et 3.

Un petit faux pas pour la division 2 qui passe en 3. Nos 4 joueurs sont déterminés à revenir à "leur place".

L'équipe en Championnat de Paris en division 2, monte en division 1.

L'équipe jeunes - moins de 18 ans- arrive 1^{ère} de poule. Une très nette et belle progression !

Nous avons initié quelques adhérents loisirs, à la compétition. Cela leur permet d'essayer, d'apprécier et de vite recommencer ! Nous tenons à remercier François Xavier, Cédric, Filipe, Patricia, car ils nous permettent de maintenir nos équipes engagées.

Les autres joueurs, poursuivent les entraînements et apprécient les conseils et la patience de Ludovic TINTOT, entraîneur depuis septembre 2015.

Comme chaque année depuis 12 ans, nous avons organisé notre soirée beaujolais. A cette occasion, nous avons dégusté un Bœuf Bourguignon qui s'est accordé parfaitement aux arômes fruités et aux notes de cerises noires de ce cru 2016.

Pour 2017, cette soirée, ouverte à tous, se déroulera le 3^{ème} samedi de novembre.

Merci aux bénévoles pour leur travail, leur aide et leur sourire. Et bien sûr un grand merci aux participants !

Pour mémoire, nos entraînements

dirigés se déroulent :

Pour les jeunes : mardis 18h30 – 20h00,

Pour les adultes : mardis 20h30 – 21h30.

Nos entraînements libres, sur réservation : Mercredi et vendredi à partir de 20h00

Dimanche entre 10h00 et 12h00.

Renseignements et inscriptions :

Pascal FREY 06 89 95 86 16

Jean-Luc GIRARD 06 75 18 42 73



Salon de Coiffure Mixte
L'HAIR D'USSY
01 60 09 23 93

11 rue de Changis 77260 Ussy sur Marne

Dominique LATRE
Audioprothésiste

Le spécialiste de l'audition et de la vue

BILAN ET ESSAI GRATUITS N'hésitez pas à vous renseigner !

12, place de l'Hôtel de Ville
77260 **LA FERTE-SOUS-JOUARRE**
01.60.22.03.00

U. S. CHANGIS - ST. JEAN - USSY - SAMMERON - SIGNY SIGNETS



A l'initiative de Pascal Print, dirigeant de l'US CHANGIS, le premier tournoi FUTSAL catégorie U11 a été organisé le 08/01/2017 au gymnase des Picherettes de la Ferté-sous-Jouarre.

Ce fut une réussite avec la participation de 20 équipes. Parents, dirigeants et joueurs ont pu se restaurer sur place grâce à la participation des membres du Club. Ce tournoi a été remporté par la Ferté-sous-Jouarre et nos jeunes joueurs ont terminé à la 9^{ème} place.

Lors de l'assemblée générale, 3 de nos dirigeant(e)s ont été récompensés par la médaille de bronze du district 77 Nord Football pour plus de 10 ans de bénévolat au sein de notre club (Mmes Guidez-Perrette et Mr Colin).



LE YCB - YACHT CLUB DE LA BRIE



L'Assemblée Générale aura lieu en mars, et sera suivie de 2 à 3 week-ends de travaux pour la remise en état du club après l'hiver. Le YCB rouvrira donc ses portes autour du 15 avril. Il n'y a actuellement aucune bouée disponible, mais une liste d'attente. Par contre une possibilité de mise à l'eau à la journée avec un tarif préférentiel pour les changissois est toujours possible.

Pour tout renseignement adresser un courriel à : ycb@ycb-changis.fr

Stéphane Susini

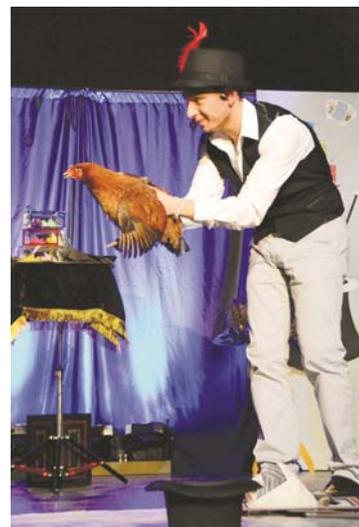


UN SPECTACLE DE MAGIE POUR TOUS !

Le Samedi 3 décembre 2016, **Changis Animations**, le comité des fêtes changissois a proposé un spectacle de magie pour toute la famille : **Magic Loïc** qui est venu nous présenter une magnifique représentation intitulée : "au-delà du réel".

Dès l'installation, on comprend vite que **Loïc** est bien plus qu'un amateur. Il est passionné de magie et s'est construit un univers où rien n'est laissé au hasard. Pendant plus d'une heure, mêlant tours de cartes, de lévitation, de mentalisme, de quick change, le tout sur le ton de l'humour et de la poésie, il partage sa scène avec le public, les plus grands étant parfois inquiets.

Quant aux enfants, leurs yeux brillaient tant ils étaient émerveillés par la magie du spectacle et ce n'est ni la poule Colette, ni Pauline son amie d'enfance qui remplit le rôle d'assistante - *vous savez celle qui se fait découper et transpercer tout en gardant le sourire*, qui diront le contraire !



toute première représentation en public, et le moins que l'on puisse dire est qu'il en a fait du chemin depuis ses débuts !... Néanmoins, il a su rester fidèle car la magie, pour Loïc, est une histoire de famille : nous retrouvons ses propres parents à la régie : maman à la musique et papa pour toute la technique (lumière, décors etc.) et au fond de la salle ses plus fidèles spectateurs, ses grands-parents.

Aujourd'hui, Loïc remplit des salles comme le théâtre Gérard Philippe, ou encore l'espace Caravelle. Un professionnel en devenir qui n'oublie pas d'où il vient. Ce soir-là nous étions 72 à être émerveillés par des tours plus incroyables les uns que les autres tout en participant activement au spectacle. Nous souhaitons une longue et belle carrière à **Magic Loïc** et formulons le souhait qu'il acceptera de revenir à Changis entre deux zéniths...

Grégory Lambert



Jardinerie du Soleil



68bis, Avenue de Verdun
77470 TRILPORT
01 60 38 01 81



Une association changissoise

LES GROGNARDS DE LA MARNE : UNE ACTIVITÉ INTERNATIONALE

Dans notre région, tout le monde connaît les Grognards de la Marne, association de bénévoles dont le siège est à Changis sur Marne, et qui a pour activité la reconstitution historique du 1er Empire sous toutes ses formes.

On se souvient des manifestations organisées dans la région en 2013 pour commémorer les derniers combats de la campagne de France en Pays de Brie, et qui ont drainé plus de 20 000 spectateurs dans notre région : Changis avait été alors le site d'un des deux bivouacs et toute la troupe, venue à pieds de Meaux, avait traversé notre pont, musique en tête, la veille de la grande bataille organisée sur le plateau de Saint Jean les Deux Jumeaux.

Créée en janvier 2010, l'association était destinée à ne durer que jusqu'en 2013. Mais, fin 2013, ses membres ont fait le choix unanime de la reconduire pour trois ans. Elle a à nouveau été reconduite, pour six ans, par une assemblée générale tenue à Coulommiers le 10 décembre 2016. Elle réunit, toutes activités confondues, une soixantaine de membres actifs.

Son programme 2017, fixé lors de la dernière assemblée générale, est encore une fois très chargé. D'émotion, de formation, de manifestations, et surtout d'Histoire ! Elle propose trois activités :

1) **Les danseurs du groupe "Le Bal de l'Empereur"** poursuivent des cours de danses du 1er Empire les 1er et 3ème lundis de chaque mois, à la salle du foyer rural à Changis.

Le groupe des danseurs travaille cette année sur le quadrille français et ses cinq mouvements. Ces cours sont ouverts gratuitement à tous ceux - plutôt en couple - qui veulent s'initier à la danse version 1800. Plusieurs prestations extérieures seront organisées cette année, dont une probablement en Belgique à l'occasion de l'inauguration d'une exposition sur le "Costume Empire".

2) **La Compagnie des Comédiens de S.M. l'Empereur et Roi :** Répétition d'une nouvelle pièce de théâtre par la compagnie théâtrale de l'association, qui s'est spécialisée dans le jeu des comédies de



l'époque Directoire et Empire, en costume d'époque. Répétition le jeudi soir à la salle des fêtes de Sammeron. La nouvelle comédie en préparation, mêlée de chansons de l'époque, comporte 19 rôles. Une vingtaine de représentations sont prévues à compter de septembre 2017.

Il nous manque encore un ou deux acteurs (un jeune homme 18/30 ans et un homme plus âgé à partir de 30 ans) et un ou deux musiciens, pour

compléter la troupe, toute bonne volonté est la bienvenue ! La dernière pièce : *Le Cachemire* a été jouée avec succès 16 fois, dont une représentation à Changis sur Marne. Un DVD de la pièce est d'ailleurs en vente pour le prix modique de 10 euros auprès de l'association.

3) **La Garde Nationale de Seine-et-Marne :** Reconstitution d'une cohorte des Gardes nationaux de Seine-et-Marne sous l'uniforme de 1812. Elle participera cette année à de nombreuses reconstitutions ou commémorations en France, en Belgique et en Hollande, Ce sera notamment une grande reconstitution de bataille, précédée par un week-end de bivouac en Hollande au mois de mai. Cette manifestation réunira un bon millier de reconstituteurs du 1er Empire venus de toute l'Europe, dont la Russie, sous le haut patronage du Roi de Hollande.



Il est encore temps de venir s'inscrire et de se former pour participer en mai à cette bataille, ou le reste de l'année à nos autres manifestations de reconstitution ou commémoration.

L'année 2016, nous aura permis notamment de passer une journée à bord du Navire "l'Hermione" à Rochefort, en uniforme d'époque, et de partager nos émotions avec l'équipage de ce navire reconstruit sur le modèle de son ancêtre de 1776. Nous avons encore été en décembre sollicités pour la commémoration officielle du retour des Cendres de l'Empereur à Paris.

Pour intégrer le groupe de reconstitution de la Garde Nationale, hommes ou femmes, il faut de la



bonne humeur, aimer marcher, s'intéresser à l'histoire militaire de l'Empire, être prudent dans le maniement des armes (sabre ou fusil à silex), et vouloir revivre l'Histoire de France. Les entraînements aux manœuvres sont organisés souvent dans les environs de Meaux ou de La Ferté-sous-Jouarre, voire même à Changuis où un bivouac de formation sera prévu au printemps. Le coût de l'uniforme et de l'armement reste très abordable et est partagé entre l'association et le Garde.

Toute personne âgée de 15 à 70 ans est la bienvenue dans nos rangs !

Pour toute information :

<http://www.lesgrognardsdelamarne.com>

Les Grognards de la Marne

24 rue du Moncey

77660 CHANGIS SUR MARNE

lesgrognardsdelamarne@orange.fr



Covoiturage

Si la voiture reste incontournable dans les espaces ruraux peu peuplés, un covoiturage bien organisé facilite les déplacements.

Le Département de Seine-et-Marne, engagé depuis plusieurs années dans son développement, prévoit la réalisation de 5 à 10 stations de covoiturage par an.

À **Sept-Sorts** une station sera ouverte sur le parking d'Intermarché avant l'été. À **Sammeron**, une autre ouvrira à la fin de l'année rue Cassine, en face de la boucherie-boulangerie.

3 bonnes raisons de covoiturer :

Économique : un véhicule personnel revient en moyenne à 500 euros par mois. Utiliser un véhicule au lieu de 2, 3 ou 4, c'est mutualiser les dépenses d'entretien, de carburant et d'assurance.

Écologique : les transports représentent plus d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Covoiturer, c'est limiter le nombre de véhicules sur les routes.

Convivial : partager son véhicule, c'est permettre à ceux qui n'en ont pas de circuler plus facilement. Covoiturer, c'est aussi rencontrer son voisin qui travaille pratiquement au même endroit que vous et que vous suivez chaque matin au volant de votre voiture.



Plus d'information sur : <http://www.covoiturage77.fr>

Projets 2017

1. L'agenda d'**accessibilité** a été programmé sur 6 ans pour 6 sites à rendre accessibles : Mairie, Foyer rural, École, Cimetière, Église, La Poste. Cet agenda, validé par le Conseil Municipal, a été approuvé par le Préfet de Seine et Marne, et les premières mises en œuvre interviendront en 2017.

2. Notre adhésion à un syndicat de Communes, le SDESM, permettra d'entamer la **modernisation de notre éclairage public** Remplacer progressivement nos ampoules par des LED, en profitant des avantages tarifaires de la mutualisation départementale. La maintenance sera mutualisée grâce à la mise en réseau départementale des installations. Chacun pourra indiquer un lampadaire défectueux en donnant à la Mairie son numéro d'identification.

3. **Vidéo-protection** : La délinquance a tendance à migrer depuis les communes qui se sont équipées précocement vers celles qui ne le sont pas encore. Nous devons donc : étudier l'implantation de caméras en mutualisation avec les 4 communes voisines (économie d'échelle), nous soucier de ne pas porter atteinte à la vie privée réfléchir à la mise en place d'une vigilance citoyenne, installer nous aussi des systèmes de surveillance 24/24 évolutifs, nous assurer que les données enregistrées soient exploitables par les forces de l'ordre.

Où en est l'école ?

La restructuration du groupe scolaire suit son cours. Le permis de construire qui a été déposé fin décembre est en cours d'instruction à la CCPF. La commission départementale d'accessibilité a rendu un avis favorable au projet ; notre dossier passera en Commission de Sécurité début février. Nous attendons un retour du service concerné (l'INRA) sur d'éventuelles fouilles archéologiques préalables. En parallèle à ce délai d'instruction, notre architecte a procédé à l'allotissement (répartition des travaux en différents corps d'Etat) et nous peaufinons actuellement, ensemble, les dossiers de consultation des entreprises (DCE).



Et la place ?

Même si cela doit retarder de quelques semaines l'inauguration de la nouvelle place qui durera, quant à elle, plusieurs décennies, et afin d'éviter, par la suite, de faire des tranchées dans la place "toute neuve", nous avons décidé, avec bon sens, d'anticiper tous les travaux à venir: alimentation en courants fort et faible de l'école, génie-civil pour la vidéo-protection, réfection du réseau d'eaux usées (dont la compétence appartient à la CCPF qui en assume, de facto, le financement).



Ces travaux débuteront autour du 6 février, durant les vacances scolaires, afin de limiter les perturbations. Toutefois nous tenons à vous informer que la durée globale de ces travaux est estimée à environ 4 mois, ce qui provoquera, malheureusement, des difficultés de stationnement et de circulation autour de la place pendant cette période.

Tombola

NON ! LA TOMBOLA N'ETAIT PAS UNE ARNAQUE comme on a tenté de le faire croire...

Cette action, organisée par l'association "Changis Animations", était censée permettre de contribuer modestement à la remise en état du beffroi de notre église Sainte Madeleine, partie intégrante du patrimoine historique de notre village. Ce type de geste bénévole, n'en déplaît à certains, montrant tout l'intérêt porté à la perpétuation de ce patrimoine.

Hélas même les bonnes actions ne découragent nullement la voyoucratie qui écume nos campagnes : une partie de la recette a été dérobée lors d'un cambriolage avec un lot important de billets invendus.

Le Bureau de l'association a longuement réfléchi sur la conduite à tenir devant une telle adversité.

Dans un premier temps il a fallu annuler la date prévue pour le tirage (concert du marché de l'Avent) en attendant de voir comment procéder. Deux hypothèses : soit rembourser les billets vendus (sur présentation du talon), mais quelle perte pour l'association !... soit reporter la date du tirage et en changer le mode.

Après mûre réflexion c'est la seconde solution qui a été adoptée. Le tirage aura donc lieu le **11 mars**, au foyer rural, au début de la soirée "LOTO", mais non plus avec les talons souches des billets mais avec les boules... de loto. Soyez en certains, nous avons pu reconstituer tous les numéros détenus par tel ou tel vendeur. Personne ne sera lésé.

Merci de votre patience et de votre confiance.

Françoise Susini

Cartes d'identité

À compter du 28 février 2017, le Département de Seine-et-Marne met en place de nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports : l'enregistrement des demandes s'effectuera dans l'application unique et sécurisée TES (Titre électroniques sécurisés).

Les demandes de CNI ne se feront plus à la Mairie de Changis, mais dans l'une des 29 communes du 77 déjà équipées de cette application, puis seront traitées par une plateforme spécialisée située à Melun.

À partir du 28 février, les demandeurs devront se présenter dans l'une de ces 29 communes. Les plus proches de chez nous sont : La Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Lizy sur Ourq, Coulommiers, Nanteuil lès Meaux.

Important !





**PRENEZ LE PLI,
RAMASSEZ !**



BATIMENT
neuf et rénovation
depuis 1965

11, Chemin de Laval
77260 USSY-SUR-MARNE

Tél. : 01 60 22 13 08 - Fax : 01 60 22 70 87

DEFIM diagnostic immobilier

Olivier Belluteau
CENTRE DEFIM DE MEAUX

4 cours Raoult
B.P. 70061
77103 Meaux Cedex

Tél. : 01 60 25 73 56
Mobile : 06 48 60 46 95

meaux@defim.pro
defim.pro/meaux

@defimDiag



ELECTRICITE GLE
ALARME AUTOMATISME DE PORTAILS
TOUTE RENOVATION INTERIEURE
MAINTENANCE DEPANNAGE

Damien Harlé
06 83 51 44 01
harle.damiens@orange.fr

PRO&Gie Et Jacques Menager
le Réflexe Conseil
ELECTROMENAGER SERVICE APRES-VENTE

PRO&Gie
Vente et service après-vente,
télé LCD, plasma, machine à laver,
petit électroménager et art de la table
01.60.32.28.20

Centre-ville
35, rue des Pelletiers
77260 LA FERTÉ-S/S-JOUARRE

Parking à proximité

Du mardi au samedi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Ouvert le dimanche matin.



contact@ataritherm.fr
www.ataritherm.fr

Réalisation et maintenance de chaufferies industrielles
Négoce de robinetterie industrielle